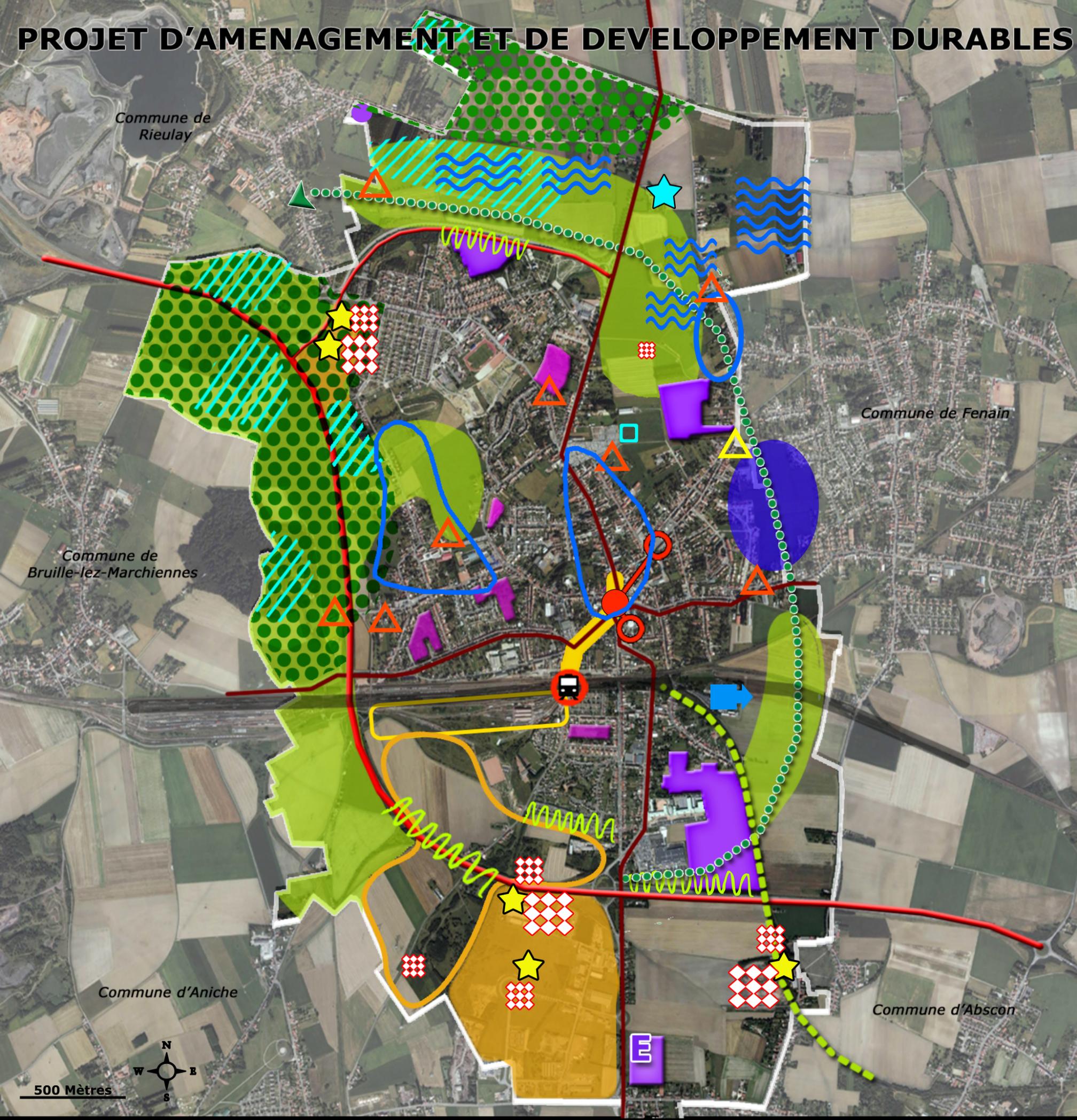


PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES



PROJET URBAIN

- Extensions urbaines
- Renouvellement urbain: enjeux de requalification des coeurs d'îlot
- Renforcer la centralité et les espaces publics qui l'accompagnent
- Prise en compte du périmètre de protection des puits de mine
- Prise en compte du risque aléas miniers
- Enjeux de vitrine du territoire communal et de ceinturage du développement urbain
- Projet de regroupement d'établissements scolaires
- Projet de ZAC intercommunale
- Projet d'extension du centre hospitalier
- Projet d'extension du cimetière

PROJET ECONOMIQUE

- Permettre le maintien et le développement du principal axe commerçant
- Permettre le maintien de la zone d'activités existante
- Permettre le développement de la zone d'activités existante
- Redynamiser l'activité en place

- Projet de délocalisation du siège d'exploitation agricole
- Maintien des sièges d'exploitation agricole

PROJET EN TERME DE DEPLACEMENTS

- Valoriser les axes structurants (A21)
- développer les cheminements doux pour appuyer le ceinturage du tissu urbain en franges Est et Nord
- Maintenir et valoriser le cavalier
- Développement du Pôle d'échange de la gare

PROJET ENVIRONNEMENTAL ET PAYSAGER

- Maintenir les espaces naturels et les pénétrantes vertes. En ce qui concerne la frange Ouest : préserver son rôle de corridor biologique
- préserver les secteurs concernés par le risque de remontées de nappes
- Préserver les secteurs concernés par le risque d'inondation lié à une éventuelle panne des stations de relevage des eaux
- Préserver les zones humides
- Prise en compte du périmètre de protection du captage d'eau potable
- Enjeux de protection de la ZNIEFF
- Tamponnement paysager